Contre l'appauvrissement des salariés SAFRAN :

la cgt 64
Syndicat MESSIER
Usine de BIDOS

ABROGATION DE L'ACCORD DE « SORTIE DE CRISE »

LE 21 OCTOBRE 2021, LES SYNDICATS CFDT, FO et CFE-CGC, SIGNAIENT AVEC LA DIRECTION DE SAFRAN UN ACCORD DIT DE « *SORTIE DE CRISE* » INSTAURANT POUR TOUTES ET TOUS :

- La limitation des augmentations de salaire 2022 à 2,8% + 0,2% de budget spécifique
- Le durcissement des conditions du versement et le plafonnement des primes d'intéressement versées en 2022 et en 2023
- Le gel de l'abondement sur les intéressements versés en 2022 et 2023
- Le gel de l'abondement versé sur le PERCOL pour 2022 et 2023

LA CGT N'A PAS SIGNE CET ACCORD CAR :

- ⇨ LA DIRECTION REFUSAIT D'ATTENDRE FEVRIER 2022, ET LA PUBLICATION DES RESULTATS FINANCIERS 2021, RESULTATS QUI SE REVELERONT PARTICULIEREMENT POSITIFS AUX DIRES MEMES DE LA DIRECTION ! *COMME PAR HASARD…*
- ⇨ LES HYPOTHESES DE LA DIRECTION SUR L'INFLATION 2022 ETAIENT BIEN TROP BASSES
- ⇨ L'ACCORD ETAIT UN ACCORD FERME, SANS POSSIBILITE DE REVISION EN FONCTION DU CONTEXTE ÉCONOMIQUE, JUSQU'AU 31 DECEMBRE 2023…

… ET JUSQUE LA NOUS EN PAYERONS TOUS LOURDEMENT LE PRIX.

TELECHARGEZ ET LISEZ CET ACCORD
SUR INSITE TAPEZ
« ACCORD DE SORTIE DE CRISE »
DANS LA BARRE DE RECHERCHE

LA DEMOCRATIE C'EST AUSSI S'EXPLIQUER :

ALORS, QUE LES SYNDICATS SIGNATAIRES S'EN EXPLIQUENT DEVANT VOUS

EXIGEONS L'ABROGATION IMMEDIATE DE CET ACCORD, ET UNE AUGMENTATION DE SALAIRE SUPPLEMENTAIRE DE 3.3% RETROACTIVE AU 1ER JANVIER 2022

ET A BIDOS, QUOI DE NEUF ?

Dans tout le groupe, des actions se mettent en place et notamment pour la journée du 20 octobre concernant la négociation avec le PDG Mr Andries. Beaucoup de sites Safran et AVEC la CGT sont dans l'action. Pour votre information, l'ordre du jour initial de cette réunion était : Négo accord sénior.

La mobilisation des personnels Safran, AVEC la CGT, a permis une nouvelle fois de rééquilibrer le rapport de force. Notre PDG a été contraint de modifier l'ordre du jour en rajoutant un point spécifique sur nos salaires. Nous pouvons en être sûr, le chemin pour aboutir à nos revendications va être long... Même les syndicats signataires de l'accord sortie de crise ont tracté, sur certains sites sauf Bidos, lors de l'appel du 13 octobre en soulignant que :

« *L'intersyndicale appelle l'ensemble des salariés du site à se mobiliser et à se préparer à un mouvement long s'il le faut* ».

Si on peut partager ce message, on dénonce, sur ce même tract, la stigmatisation qui est faite sur les salariés en dédouanant leurs responsabilités :

« *Ne pas se déclarer gréviste au moins 1heures, c'est dire OUI à la politique salariale de Safran* ».

Nous rappelons que ce n'est pas les salariés qui ont eu le stylo dans la main pour signer cet accord néfaste.

Tract d'appel du 18 octobre 2022

Sur le tract « commun » distribué pour l'appel du 18, vous avez pu lire :

« *Nous invitons également tous les syndicats à organiser partout des réunions de syndiquées et des assemblées générales avec les travailleur.se.s pour poursuivre et amplifier l'action revendicative sur la question des salaires, des conditions de travail et contre le projet de réforme des retraites*. »

Alors pourquoi à Bidos, on ne peut pas discuter avec les salariés de la situation ???

Revenons à l'appel à se mobiliser de ce jour.

A Bidos, pour la CGT c'est zéro message, zéro info en local, sur l'appel de l'intersyndicale des signataires de l'accord sortie de crise. Contrairement à ce qui a pu être proposé sur d'autres sites Safran!!!

Nous avons proposé à deux reprises, début septembre et encore en début de semaine, de déclencher une réunion des salariés pour décider ensemble d'un positionnent unitaire dans le cadre de la mobilisation groupe Safran. A ce jour, c'est un refus pour la première demande et toujours pas de réponse pour la deuxième concernant les deux autres OS.

Pour être totalement transparent sur les raisons qui ont conduit la CGT Safran à ne pas apposer son logo sur le tract d'appel intersyndical du 20 octobre, des syndicats se revendiquant réformistes, **mais sûrement pas progressiste comme à la CGT :**

Ecrire « rachat par Safran de 500M€ d'actions » sans annonce officielle préalable, nous semble relever du délit d'initiés. Par contre, on partage bien la nécessité de revaloriser la rémunération des salariés et donc de revenir sur les contraintes de l'accord sortie de crise qu'ils ont validé mais toujours sans le dénoncer!!!

Depuis octobre 2021, nous dénonçons : la suppression de l'abondement pour 2023, l'écrêtage de l'intéressement pour 2023 (et oui ce n'est pas fini pour l'année prochaine, c'est reparti !!!). La **limitation de la politique salariale** de 2022 à 3% et pour être clair, avec **l'absence d'une CLAUSE DE REVOYURE** permettant de revaloriser automatiquement les augmentations générales dès que l'inflation dépasse les 2%.

Alors oui, **nous revendiquons toujours** et attention à ne pas tout mélanger :

- Compte tenu de l'inflation constatée en 2021 et de la politique salariale appliquée, un **rattrapage** de 0.8% en AG et de 0.5% en AI sur les NAO 2022.

-Compte tenu de l'inflation 2022, 2% AG immédiate afin d'**anticiper** les NAO 2023.

Le Jeudi 20 octobre 2022